

Antennes-relais : point d'étape sur l'expérimentation des villes-pilotes

Le 19 janvier 2011 par Sabine Casalonga

L'association Robin des toits a publié un point d'étape du comité opérationnel du Grenelle (Comop) d'expérimentations sur les antennes-relais de téléphonie mobile, incluant un calendrier prévisionnel dans les 28 communes-pilotes pour 2011.

Issue de la table ronde sur les radiofréquences de 2009 (« Grenelle des ondes ») et portée par Robin des toits, cette expérimentation vise à déterminer s'il est possible de réduire l'exposition du public aux ondes électromagnétiques émises par les antennes-relais, sans dégradation de la couverture et de la qualité de service, et à des coûts économiquement acceptables.

Suite à un appel à candidatures, 29 sites dans 28 communes-pilotes ont été sélectionnés en janvier 2010. Les 4 prestataires [1] chargés de réaliser les enquêtes, modélisations et mesures sur le terrain, conformément aux cahiers des charges techniques définis par le Comop, ont été identifiés en août 2010 suite à un appel d'offres.

Dans un premier temps, un état des lieux de l'exposition aux radiofréquences des antennes-relais, de la couverture et de la qualité de service sera réalisé sur la zone d'expérimentation, puis l'impact d'une diminution de la puissance des antennes sera évalué (par simulations en 3D). Enfin, des mesures de l'exposition et de la qualité des services rendus aux usagers seront réalisées lors d'une baisse réelle de la puissance des antennes pendant 2 à 3 jours.

D'après le calendrier prévisionnel, la phase d'état des lieux sera achevée début février 2011 pour 6 sites-pilotes (Grenoble, Paris XIVe, Thiers, Kruth, Grand Champ, Courbevoie) et fin octobre pour l'ensemble des sites. Les premiers résultats ne devraient toutefois être publiés que d'ici quelques mois, « *lorsque des résultats complets des états des lieux sur plusieurs sites-pilotes, représentatifs de différentes typologies d'environnement (rural/urbain, type de bâti, relief) seront disponibles* ».

La phase de diminution de puissance sera également achevée pour l'ensemble des sites-

pilotes d'ici la fin 2011.

A l'instar de 4 autres associations, Robin des toits a exprimé, la semaine dernière, aux ministres de la santé et de l'environnement sa colère face à l'évolution du « Grenelle des ondes » et a suspendu sa participation. Le gouvernement devrait apporter une réponse aux ONG début mars 2011.

[1] Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) et les entreprises ATDI et Global Engineering Telecom (GET).